

# Chambre des Représentants.

SESSION DE 1891-1892.

## COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE FÉVRIER.

FEUILLETON AU 10 MARS 1892.

### PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.	
1.	6846.	Par pétition datée de Breedene, le 29 janvier 1892, La dame Den Hacrynek, institutrice communale, à Breedene, propose une modification à la loi sur la pension des instituteurs communaux.  <i>Décision : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i>
2.	6847. 6859. 6909. 6950. 6947.	Par pétition datée de Bruxelles, le 20 janvier 1892, Le sieur Carton, à Bruxelles, prie la Chambre de voter une loi réglant l'avancement du personnel du ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. Même pétition des sieurs Wagner, à Louvain ; Galuret, à Louvain ; Charlier, à Liège ; Nandrin, à Anvers.  <i>Décision : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i>
3.	6850. 6869. 6880. 6891.	Par pétition datée de Dixmude, le 30 janvier 1892, Des habitants de Dixmude demandent que les langues française et néerlandaise soient reconnues nationales par la Constitution, et que les lois soient votées

Numéros du recueil.	Numéros du registre des pétitions.
---------------------------	--

6901. et promulguées aussi bien en français qu'en néerlandais.

6918. Même pétition du président et du secrétaire de la

6951. section du « Davidsfonds », de Bruxelles; du président

6940. et du secrétaire de la société « De Jonge Klauwaarts »,

6945. de Bruxelles; d'habitants de Louvain, Anvers, Borger-

6949. hout; de conseillers communaux d'Overpelt; du comité  
des sociétés « De Taalvrienden », de Werwieq; de la  
« Boerengilde », d'Overpelt; du président et du secré-  
taire de la société « Eigen taal, eigen zeden », d'An-  
vers; d'habitants de Lierre, Niel-Rupel, Peer, Anvers,  
Schelle, Borgerhout; des membres du comité et de  
membres de la « Westvlaamsche Studentengilde », de  
Louvain; de la société « De Klauwaartzonen », de la  
« Gilde van Bekwaamheidskiezers », de Sainte-Anne  
lez-Bruges; de la « Gilde der Katholiekebekwaam-  
heidskiezers », de Lierre; de la société « De Vlaamsche  
Leeuw », de Molenbeek-Saint-Jean; du « Dautzen-  
bergskring », de Stokel; du président et du secrétaire  
du comité de la Flandre orientale du « Vlaamsche  
Katholieke Landsbond », à Gand; du président du  
« Wijngaard », de Bruxelles; du président et du secré-  
taire « Davidsfonds », de Beerlingen; de la gilde  
« De Vlaamsche Leeuw », de Mouscron; de membres  
du « Nederduitseche Burgerskring », de Louvain; d'ha-  
bitants de Hemixem, Maeseyck; de conseillers commu-  
naux et d'habitants de Wilrijk; du président et du  
secrétaire du « Davidsfonds », de Hasselt; de membres  
de la « Vlaamsche Wacht », d'Auderghem; des mem-  
bres du comité et de membres de la « Oostvlaamsche  
Studentengilde », de Louvain; des membres du comité  
de la « Limburgsche Gouwgilde », de Louvain; d'ha-  
bitants de Pitthem, de Laathem-Sainte-Marie; de mem-  
bres des sociétés « Met tijd en vlij », de Louvain;  
« Katholiek Kempisch Taalverbond », de Turnhout;  
d'habitants de Lierre, Turnhout, Meulebeke, Becelare,  
Tamise, Meuwen; du président et du secrétaire de la  
« Maatschappij van Onderlingenbijstand », de Renin-  
ghe; de membres du « Vlaamsche Kring », de Saint-  
Nicolas; du président et du secrétaire de la société  
« De Consciencevrienden », d'Aaltre, et du « Vlaam-  
sche Broederbond », d'Aarschot.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

4.

6851.

Par pétition datée de Gand, le 28 janvier 1892,

6870.

6884.

6892.

6911.

6950.

Le président de la société « De Rodenbachsvrienden », de Gand, réclame l'établissement d'une université flamande ou la création d'une section flamande près d'une des universités de l'État. Il demande, en outre, de faciliter l'épreuve d'admission à l'école militaire, à l'école des mines, etc., dans la langue néerlandaise.

Même pétition de membres du cercle « Voor Taal en Recht », d'Anvers; de membres du « Katholieke Werkmanskring », de Borgerhout; des membres du comité de la « Westvlaamsche Studentengilde », de Louvain; du président et du secrétaire de la « Gilde der Bekwaamheidskiezers », de Saint-Anne lez-Bruges; de membres du « Burgerskring », d'Anvers; d'habitants d'Anvers; de membres de la société « De Vereenigde Vrienden », de Hemixem. et de membres du « Nederduitsche Burgerskring », de Louvain.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

5.

6882.

Par pétition datée de Bruxelles, le 6 janvier 1892,

6939.

Le président, le secrétaire et les membres du conseil de la « Société royale protectrice des animaux », à Bruxelles, prient la Chambre de voter une disposition additionnelle aux articles 561 et 562 du Code pénal et interdisant formellement les courses ou combats de taureaux, sous quelque dénomination que ce soit.

Même pétition d'habitants de Bruxelles et de diverses localités; du sieur Sigard, à Ixelles, qui demande, en outre, l'interdiction de la chasse à courre.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

6.

6885.

Par pétition datée de Ledeghem,

L'administration communale de Ledeghem réclame l'intervention de la Chambre auprès de la société nationale des Chemins de fer vicinaux pour obtenir le prompt établissement de la ligne de Courtrai-Menin-Wervicq.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

7.	6856. 6915.	Par pétition datée de Castelré (Hollande), le 31 janvier 1892,
----	----------------	--

Des habitants de Castelré (Hollande), demandent le prompt règlement de la frontière hollando-belge et l'incorporation de cette localité au territoire belge.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

8.	6861.	Par pétition datée de Briquemont, le 4 février 1892, Les époux Ballau, à Briquemont, dont le fils est mort accidentellement, sollicitent un secours.
----	-------	---

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

9.	6866.	Par pétition datée de Charleroi, le 1 <sup>er</sup> février 1892, Le président et le secrétaire du patronage pour les habitations ouvrières et institutions de prévoyance des cantons de Senefse et de Fontaine-l'Évêque proposent une loi ayant pour but de favoriser, en les facilitant, toutes les opérations du ressort des sociétés constituées dans le but visé par la loi du 9 août 1889 sur les habitations ouvrières. Ils demandent, en outre, que cette loi ait un effet rétroactif.
----	-------	---

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

10.	6867.	Par pétition datée de Bruxelles, Le président du « Vlaamsche Bond », de l'arrondissement de Bruxelles, prie la Chambre de voter, au cours de la session actuelle, les diverses modifications qu'il propose à la loi du 3 mai 1889 sur l'emploi des langues en matière répressive.
-----	-------	--

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

11.	6871. 6877. 6890.	Par pétition datée de Bruxelles, Le président du « Vlaamsche Bond » de l'arrondissement de Bruxelles, demande que, conformément aux articles 99 et 100 des lois des 8 mai 1848 et 13 juillet 1853, les prescriptions de la loi du 3 mai 1889 sur l'emploi de la langue flamande en matière répressive soient observées en ce qui concerne toute la plaidoirie
-----	-------------------------	--

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

devant, les conseils de discipline de la garde civique dans les provinces de Flandre occidentale, Flandre orientale, d'Anvers et de Limbourg, ainsi que dans les arrondissements de Bruxelles et de Louvain, de même qu'en ce qui concerne les rapports et procès-verbaux pour la constatation des infractions.

Même pétition du président et du secrétaire du « Snellaerkskring », de Gand et du comité de la Flandre orientale du « Katholieke Vlaamsche Landsbond », à Gand.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

12.        6878.        Par pétition datée de Huy, le 8 février 1892,  
Un habitant de Huy prie la Chambre de voter une loi interdisant toute espèce de tenderie aux oiseaux, à l'exception des grives.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

13.        6881.        Par pétition datée de Louette-Saint-Pierre, le 5 février 1892,  
Le sieur Poncin, ex-sous-officier de la force publique du Congo, à Louette-Saint-Pierre, sollicite l'emploi de préposé des douanes.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

14.        6882.        Par pétition datée de Waerdamme, le 3 février 1892,  
Le conseil communal de Waerdamme demande, au nom d'habitants de diverses localités, l'exécution du chemin de fer vicinal de Bruges à Hille (Swevzecele).

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

15.        6885.        Par pétition datée de La Louvière, le 7 février 1892,  
La veuve Loncol, à La Louvière, réclame itérativement l'intervention de la Chambre afin d'obtenir du secours d'une administration charitable.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

16.

6895.

Par pétition datée de Leeuw-Saint-Pierre, le 14 février 1892,

Le sieur Backaert, à Leeuw-Saint-Pierre, se plaint d'être privé de soutien par le fait de l'incorporation de ses deux fils dans l'armée. Il demande que l'un d'eux, le second, soit autorisé à rentrer dans ses foyers.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

17.

6896.

Par pétition datée de Turnhout, le 11 février 1892,  
Des employés pensionnés, à Turnhout, sollicitent une augmentation de pension.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

18.

6902.

Par pétition datée de Bruxelles, le 12 février 1892,

6916.

6956.

6946.

Le président du « Verbond der Vlaamsche Grievenskomiteiten », à Bruxelles, prie la Chambre d'inviter M. le Ministre de la Justice à prendre des mesures sévères pour que la police de Lacken, aussi bien que celle des autres communes flamandes, se conforme à l'article 1 de la loi du 3 mai 1889 et rédige les procès-verbaux en langue néerlandaise. Il demande, en outre, que les deux premiers paragraphes de l'article 13 de la dite loi soient remplacés par les dispositions qu'il propose et que l'article 14 de la même loi soit complété dans le sens qu'il indique.

Même pétition d'habitants d'Aelst en Hesbaye; du président et du secrétaire de la société « De Jonge Klauwaerts », de Bruxelles; d'habitants de Bruxelles et d'une localité non dénommée; de Lacken; du président et du secrétaire de la société « De Klauwaertszone », d'Anvers; de membres du comité de la Société « Nut en Vermaak », de Saint-Trond; d'habitants d'une commune non dénommée; du président et du secrétaire du « Nederduitsche Burgerskring », de Louvain, et d'habitants de Lacken.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

19.

6903.

Par pétition datée de Baillonville, le 13 février 1892,

Le sieur Duchesne, curé, à Baillonville, demande que l'arrêté royal du 31 décembre 1891, annulant sa nomination de président du bureau des marguilliers

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

de l'église de Baillonville soit rapporté. Il réclame l'intervention de la Chambre afin de pouvoir revendiquer la dite présidence.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

- |     |       |   |
|-----|-------|---|
| 20. | 6907. | <p>Par pétition datée de Ligny, le 13 février 1892,</p> <p>Des gardes-champêtres de diverses localités demandent une amélioration de position et l'institution d'une caisse de pension en leur faveur.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p>  |
| 21. | 6910. | <p>Par pétition datée de Heer-Agimont, le 14 février 1892,</p> <p>Le sieur André, à Heer-Agimont, réclame l'intervention de la Chambre auprès du Ministre de la Justice afin d'entrer, à bref délai, en possession d'une succession.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p>  |
| 22. | 6919. | <p>Par pétition datée de Gand, le 16 février 1892,</p> <p>Le comité général de la société « L'Union des propriétaires de l'arrondissement de Gand » prie la Chambre de voter certaines dispositions qu'il propose concernant les habitations ouvrières.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.</i></p>                 |
| 23. | 6921. | <p>Par pétition datée de Saint-Nicolas, le 17 février 1892,</p> <p>Le sieur Van Moelandt, à Saint-Nicolas, prie la Chambre d'insérer dans la Constitution une disposition ordonnant que les convocations ou appels aux créanciers des tribunaux de commerce soient faites en langue néerlandaise en pays flamand.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 24. | 6923. | <p>Par pétition datée de Westoutre, le 18 février 1892,</p> <p>Le sieur Vanstavel, instituteur en disponibilité, à Westoutre, réclame l'intervention de la Chambre pour être admis à bénéficier à nouveau du traitement</p>   |

Numéros  
du  
feuilleton

Numéro  
du registre des  
pétitions.

d'attente qui lui a été retiré par décision ministérielle.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

25.        6924.        Par pétition datée de Bruxelles, le 18 février 1892,  
6929.        Le président du « *Verbond der Vlaasche Grievens-*  
6945.        *komiteiten* », de Bruxelles, signale diverses viola-  
tions de la loi du 5 mai 1889 sur l'emploi des langues en  
matière répressive et réclame l'intervention de la  
Chambre auprès du Ministre de la Justice pour que les  
fonctionnaires et les employés de l'ordre judiciaire  
soient rappelés à la stricte observance de la dite loi.

Même pétition du président et du secrétaire de la  
société « *De Jonge Klauwaerts* », de Bruxelles ; du  
président et de membres de la Chambre de rhétorique  
« *het Kersouwken* », à Louvain ; du président et du  
secrétaire de la « *Vlaamsche Wacht* », de Bruxelles ;  
d'habitants de Louvain ; du président et du secrétaire  
du « *Nederduitsehe Burgerskring* », de Louvain ; du  
président du « *Wijngaard* ».

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

26.        6955.        Par pétition datée de Welkenraedt,  
Des habitants de Welkenraedt, demandent la  
construction d'une nouvelle gare dans cette localité.  
Ils demandent, en outre, que les formalités en douane  
et la visite des voyageurs aient lieu au bureau fron-  
tière de cette commune.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

27.        6958.        Par pétition sans date,  
Des dentellières de diverses localités demandent le  
retour à l'ancien régime en matière commerciale quant  
aux relations mutuelles entre patrons et ouvriers.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

28.        6942.        Par pétition datée de Courtrai, le 24 février 1892,  
Le sieur Vandebroeck, à Courtrai, réclame l'inter-

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

vention de la Chambre afin d'obtenir un secours du bureau de bienfaisance.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

29.

6951.

Par pétition datée de Basècles, le 25 février 1892,

Des bouchers et des charcutiers de Basècles demandent que le service de l'inspection des viandes soit transformé en service public communal et, partant, entièrement gratuit pour eux.

Même pétition de bouchers et de charcutiers de Thulin, Poperinghe, Lessines, Mont-Saint-Guibert, Rebaix, Harchies.

DÉCISION : *Renvoi à MM. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.*

